



## CONSEIL DE TUTELLE

Trente-troisième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Jeudi 7 juillet 1966,

à 15 h 20

NEW YORK

## SOMMAIRE

Points 4 et 10 de l'ordre du jour:

*Examen des rapports annuels des autorités administrantes sur l'administration des territoires sous tutelle pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1965:*

b) Nouvelle-Guinée (suite)

*Résolution 2112 (XX) de l'Assemblée générale sur la question du Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Guinée et du territoire du Papua (suite)*

*Discussion générale . . . . . 73*

*Président: M. Francis D. W. BROWN*  
(Royaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du Nord).

## Présents:

Les représentants des Etats suivants: Australie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Libéria, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé.

## POINTS 4 ET 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Examen des rapports annuels des autorités administrantes sur l'administration des territoires sous tutelle pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1965:

b) Nouvelle-Guinée (suite) [T/1649, T/L.1109]

Résolution 2112 (XX) de l'Assemblée générale sur la question du Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Guinée et du territoire du Papua (suite)

## DISCUSSION GENERALE

*Sur l'invitation du Président, M. Toogood, représentant spécial de l'Autorité administrante pour le Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Guinée, et MM. Dirona Abe et Tei Abal, conseillers du représentant spécial, prennent place à la table du Conseil.*

1. Le PRESIDENT annonce que le Conseil va entamer la discussion générale sur la situation en Nouvelle-Guinée.

2. M. MAIN (Royaume-Uni) remercie le représentant spécial et les conseillers auprès de la délégation australienne de leur concours. Il apparaît à la délégation britannique qu'on n'a pas assez parlé des réalisations de l'Autorité administrante. Dans le domaine économique, on a rappelé au Conseil que, par l'inter-

médiaire de la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle de Nauru et de la Nouvelle-Guinée (1962), il avait recommandé (T/1597 et Add.1, par. 134) que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement fasse une enquête économique sur la région. La Banque a donc proposé un programme de développement quinquennal dans un rapport<sup>1/</sup> qui a été publié en décembre 1964. Or, depuis cette date, la superficie des cocoteraies a été augmentée de 33 p. 100, celle des cacaoyères de 53 p. 100 et celle des plantations de café de 93 p. 100. La production, elle, s'est accrue encore plus. En 18 mois, le cheptel a augmenté de 97 p. 100, et la production de bois de 110 p. 100. On a enregistré un accroissement remarquable de la superficie des plantations de thé et de caoutchouc, produits qui ont été introduits récemment dans le Territoire, et noté une augmentation de la production de denrées alimentaires de base pouvant être vendues sur le plan local. Il découle de tout cela que la population autochtone contribue de plus en plus aux recettes en devises étrangères du Territoire et qu'elle est, de ce fait, de moins en moins dépendante de l'Australie, et que ses revenus en espèces, faute de quoi le développement économique du Territoire serait freiné, s'élèvent.

3. Pour ce qui est de l'expansion de la libre entreprise recommandée par la Banque, il est indiqué dans le rapport complémentaire de l'Autorité administrante<sup>2/</sup> portant sur la période qui prend fin le 31 mars 1966 qu'il a été créé 11 industries pilotes. C'est là un progrès considérable qui fait ressortir non seulement l'énergie de l'Autorité administrante mais également son respect des recommandations du Conseil.

4. Dans son rapport (T/1635 et Add.1, chap. IV), la Mission de visite de 1965 avait signalé les résultats remarquables obtenus par les services de santé et souligné que les objectifs fixés par la Mission de visite de 1962 étaient près d'être atteints ou même dépassés. Le rapport annuel de l'Autorité administrante pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1965<sup>3/</sup> et le rapport complémentaire le confirment. A ce propos, M. Main tient à féliciter M. Dirona Abe, sous-secrétaire à la santé, et ses collaborateurs autochtones et australiens pour ce qu'ils ont réalisé.

5. Dans le domaine de l'enseignement, les statistiques qui figurent dans la partie VIII du rapport complémentaire montrent que des progrès ont été faits dans le

<sup>1/</sup> Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *The Economic Development of the Territory of Papua and New Guinea*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1965.

<sup>2/</sup> Distribué par la délégation australienne aux membres du Conseil seulement.

<sup>3/</sup> Commonwealth d'Australie, *Report to the General Assembly of the United Nations: Administration of the Territory of New Guinea, 1st July 1964-30th June 1965* (Canberra, A. J. Arthur, Commonwealth Government Printer), Communiqué aux membres du Conseil de tutelle par le Secrétaire général sous la cote T/1649.

sens suggéré par la Mission de visite. On note non seulement un accroissement continu du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires, mais également une augmentation du nombre d'élèves fréquentant les établissements d'enseignement secondaire et technique. Dans l'enseignement supérieur, des professeurs ont été déjà nommés à l'Université du Papua et de la Nouvelle-Guinée et à l'Institut d'enseignement technique supérieur. Un premier cours réunissant cinquante-huit étudiants a déjà commencé, et un autre commencera en 1967 à l'Institut. Il est indiqué dans le chapitre 7 de la partie VIII du rapport complémentaire qu'on s'est attaqué au problème de l'enseignement des adultes avec beaucoup d'imagination. La délégation britannique aimerait obtenir des renseignements supplémentaires sur ce que le rapport appelle la formation "en cours d'emploi" et "l'œuvre de vulgarisation". Il semble que ces procédés de formation des adultes pourraient intéresser d'autres territoires. Enfin, M. Main est frappé par le nombre élevé de personnes qui suivent des cours par correspondance, notamment dans le domaine technique.

6. Dans le domaine politique, l'Autorité administrante a déployé de grands efforts pour appliquer les recommandations de la Mission de visite de 1965. Un pro-

gramme d'éducation politique, dont la nature et la portée sont précisées dans son rapport annuel, a été élaboré. La Chambre d'assemblée du Papua et de la Nouvelle-Guinée a nommé un comité spécial chargé de mettre au point un projet de constitution, qui a déjà rédigé deux rapports intérimaires<sup>4/</sup>, dont le Conseil est saisi, et présentera son rapport final en août 1966. Ce comité spécial doit également étudier l'évolution constitutionnelle du Territoire et demander à la population son opinion sur sa participation accrue à toutes les formes de gouvernement. L'Autorité administrante a clairement indiqué qu'elle est disposée, si elle répond ainsi aux vœux des habitants du Territoire, à étudier toutes les réformes nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations du Conseil. En même temps, elle a également souligné que c'est au peuple du Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Guinée et du territoire du Papua qu'il appartient de décider de son avenir; à cet égard, la délégation britannique respecte les désirs de la population et la position du Gouvernement australien.

*La séance est levée à 15 h 35.*

<sup>4/</sup> Distribué par la délégation australienne aux membres du Conseil seulement.